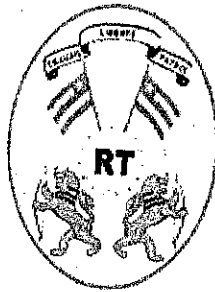


2

AMBASSADE DE LA  
Mission Permanente  
auprès de l'ONU, de l'OMC et des autres  
Organisations Internationales  
Genève



REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

*Conseil des droits de l'homme*

*17ème session du groupe de travail de l'EPU*

*Examen du rapport de Malte*

*Déclaration de Son Excellence Madame Nakpa POLO,  
Ambassadeur, Représentant permanent.*

*Mercredi, 30 octobre 2013  
14h 30- 18h*

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation de Malte et remercie le chef de délégation pour sa présentation liminaire sur la situation des droits de l'homme à Malte.

Elle se félicite des progrès réalisés depuis le premier examen et salue l'engagement de Malte en faveur d'une meilleure protection des droits de l'homme à travers l'adoption de nouvelles dispositions juridiques et la mise en place de structures institutionnelles.

S'agissant de la protection des migrants, ma délégation salue les efforts inlassables des autorités de Malte visant à secourir les migrants se trouvant sur des bateaux en méditerranée, efforts qui ont permis de sauver des milliers de vies au cours des dernières années. Elle encourage le gouvernement à poursuivre sa longue tradition de sauvetage.

Pour renforcer les structures existantes et pérenniser tous ces acquis, ma délégation recommande à Malte :

- de créer une institution nationale des droits de l'homme qui soit pleinement conforme aux principes de Paris ;
- de redoubler d'efforts pour endiguer le développement du racisme et de la xénophobie
- de mettre un terme à la détention des enfants migrants de même que les adultes en situation vulnérable tels que les femmes enceintes et les handicapés.

Je vous remercie !